



Cartographie des ressources en eau de la République du Tchad – Projet ResEau I



6^{ème} Réunion du Comité de Pilotage

Organisée le 15 janvier 2015 au MEH

Procès-verbal

La sixième réunion du Comité de Pilotage du programme ResEau Tchad s'est tenue le jeudi 15 janvier 2015 à 9 heures dans la salle de réunions du Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique.

Ouverture

Après avoir adressé ses vœux aux participants, le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique, M. Abdoulaye Souleymane Nourène, ouvre officiellement la séance du 6^{ème} Comité de Pilotage du projet ResEau. Il rappelle les objectifs du projet et remercie le Bureau de la Coopération Suisse au Tchad pour son soutien. Il adresse aussi ses remerciements à l'équipe d'UNITAR-UNOSAT et aux collègues du MEH impliqués dans le projet. Il termine son allocution en rappelant que le Tchad s'est engagé à atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 60% à l'horizon fin 2015.

Le Directeur de Coopération Suppléant du BuCo, M. Jean-Michel Limat, prend ensuite la parole pour rappeler les objectifs du Comité de Pilotage, et pour préciser l'agenda du Comité, dont la seconde moitié est consacrée aux questions et commentaires soulevés par le rapport d'évaluation externe présenté au MEH à la fin décembre 2014.

Séance de travail – 1^{ère} partie

1- Rapport d'avancement - Résultats Semestre 5

Présenté par M. Olivier Sénégas, Chargé de programme ResEau, UNITAR-UNOSAT (Annexe 1)

Décision et prises de position

Une discussion s'est engagée sur le mode de recrutement des différents Experts d'UNOSAT. De l'avis des représentants du MEH, ils devraient être sollicités lorsqu'UNITAR publie des termes de référence destinés à

renforcer l'équipe ResEau. Il est précisé que les postes ouverts par UNITAR sont postés sur différents sites et sont bien entendus ouverts à tous ; le ministère sera informé des prochaines ouvertures de poste. En tant qu'Institution du système des Nations unies, les procédures de recrutement des personnels suivent des standards internes rigoureux.

Un souhait est exprimé par le SGA du MEH pour que l'équipe UNOSAT ResEau soit stabilisée et puissent continuer ses activités sur la phase 2.

Une remarque est formulée par la DDC concernant une erreur de tableur reportée sur les tableaux financiers des pages 24 et 25. Erreur qui sera corrigée par UNOSAT.

Il est précisé que les feuilles Abéché et Biltine de l'atlas hydrogéologique au 1 :200'000 ont été imprimées de façon provisoire. Ces cartes seront finalisées en Phase 2 avec le concours des étudiants en Master 2 HydroSIG.

Le rapport d'avancement est accepté par les membres du Comité de Pilotage.

2- Organigramme du MEH et ancrage du programme ResEau

Présentation par M. Djamel Cherif Neissa, DG Hydraulique et Assainissement (Annexe 2)

- Il souligne que même si le projet est piloté depuis Genève, l'ambassade du Tchad le suit de près.
- Il présente l'organigramme et les différents ancrages des entités ainsi que les responsables y afférents.
- Pour lui, il serait difficile d'atteindre les objectifs si cet organigramme en 04 entités n'est pas parfaitement intégré.

Pour le reste, le DG informe qu'ils sont à la recherche de géologues, de chimistes et d'un assistant technique pour les missions de terrain.

Décision et prises de position

Il est rappelé que le Comité de Pilotage (CP) est rattaché au Secrétariat Général du MEH. Le Comité Scientifique (CS) a pour rôle de valider la méthodologie de production des cartes de l'amont en aval. Le Comité de Lecture (CL) est responsable du contenu et du contrôle qualité des cartes hydrogéologiques produites. Il devra être fortement consolidé. Ces deux Comités sont en mesure d'émettre des recommandations à l'attention du CP. La communication et les relations entre les deux comités sont à renforcer.

C'est le Directeur Général de l'Hydraulique et de l'Assainissement qui propose les représentants aux CS et CL après consultation avec le Secrétariat Général. Le Directeur des Ressources en Eau (DRE), M. Moussa Tchitchaou, est vice-président du CL. Les représentants du MEH au CS doivent être des scientifiques du ministère qui participent régulièrement au CL pour qu'ils puissent défendre les dossiers qui seront débattus au CS.

3- Nouveau Centre de Documentation de l'Information Géographique (CDIG)

Présentation par M. Ismael Musa Mohaned, Coordinateur ResEau, DRE/MEH (Annexe 3)

Rappel des objectifs du CDIG et présentation de l'organigramme prévisionnel :

- o le service de documentation occupera le rez-de-chaussée du bâtiment. En plus de la gestion du stock documentaire papier, il sera chargé de la diffusion des cartes hydrogéologiques, d'une salle de

consultation des données numériques (SIRE), de la vulgarisation des données sur la ressource en eau, et de l'animation du centre.

- le service Bases de données et SIG occupera le 1^{er} étage du bâtiment. Il sera chargé de collecter les données de terrain, de maintenir les BD du MEH à jour, de produire des analyses spatialisées sur la ressource à la demande des différentes directions du MEH, et de gérer le parc informatique et l'accès internet. A terme, il devra aussi être en mesure de fournir des informations au système national d'alerte précoce aux inondations.

Décision et prises de position

Sur la base des arguments fournis par les représentants du MEH et du BuCo, il est convenu que les premières cartes hydrogéologiques ResEau seraient commercialisées par l'équipe du projet, en attendant que le CDIG soit en mesure de prendre le relais. Un compte bancaire dédié devra être créé à cet effet. Le Manuel de procédures du projet ResEau devra être mis à jour en conséquence et s'adapter pour la mise en opération du CDIG. Il est aussi rappelé que la consultation et l'accès aux informations devront rester gratuits. Seules les demandes particulières, impression de cartes et de documents par exemple, pourront donner lieu à une compensation financière, qui reste à définir.

Il conviendra d'étudier la forme juridique que doit prendre le CDIG, en s'appuyant sur l'exemple du Laboratoire National d'Analyse d'Eau hébergé par la DRE. Le centre est rattaché à la Direction des Ressources en Eau. Le SGA rappelle qu'il faut d'abord faire connaître le centre et vulgariser les informations qu'il produit. Dans un premier temps, le ministère va assurer la gestion et le financement. En ce qui concerne le schéma institutionnel, il sera défini à court, à moyen et à long terme afin de s'adapter à l'évolution des besoins du MEH. La Coopération suisse rappelle qu'un tel centre de service public de l'eau ne peut pas être viable financièrement. Elle souhaite que l'Etat tchadien s'engage à long terme pour assurer la durabilité du centre par des dotations en ressources humaines et budgets de fonctionnement adéquats.

Le DGHA précise aussi que le développement du centre passe par l'amélioration des collaborations et synergies, et qu'il faudra susciter l'intérêt des autres partenaires et détenteurs de données tels que la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) et autres. Un protocole standard devra être établi, sur la base de celui signé avec le MATUH. Il est indispensable de mettre en confiance les utilisateurs des données en améliorant la qualité des données de terrain. Des actions de renforcement des capacités des délégations régionales et de communications vers les acteurs régionaux seront entreprises par le CDIG. Les bases de données doivent être disponibles dans les délégations. Des journées portes ouvertes seront organisées lorsque le centre sera pleinement opérationnel.

Le véritable problème réside autour de la ressource humaine car la pérennité du CDIG dépend autant de la qualité du personnel qui y sera affecté, que de la qualité des données. Il convient au ministère de fournir une description précise des postes et des missions assignées à chaque service afin d'engager dès à présent une réflexion sur les recrutements à court terme, en optant pour la mise en place de synergies avec les initiatives en cours, comme par exemple avec le bureau de l'eau du MEH.

En vue d'assurer le développement et la pérennité du CDIG, il convient de définir les indicateurs d'objectifs, qui seront présentés dans le ProDoc Phase 2.

Le SGA conclut en mentionnant que le premier défi est de disposer d'un CDIG fonctionnel proposant des données de qualité aux utilisateurs potentiels.

4- Recommandations du Comité Scientifique et décisions du CP

Présenté par Marc-André Bünzli, Membre du Comité Scientifique, DDC (Annexe 4)

1^{ère} recommandation : la feuille Erdis Nord de l'atlas au 500k à imprimer au dos de la feuille Erdis
Sur la base des arguments présentés par le CS, les membres du CP acceptent et valident la recommandation du CS : l'emprise de la feuille Erdis Nord (NF34SE) sera produite à l'échelle du 1M au dos de la carte Erdis (NE34NE) de l'Atlas au 500k.

2^{ème} recommandation : *ne pas produire les feuilles Bao Bilia, Diona et Aga de l'atlas 200k.*
Les membres du CP refusent en partie les recommandations du CS : la feuille Bao Bilia de l'Atlas au 200k devra être produite, mais les feuilles de Diona et Aga ne seront pas produites.

3^{ème} recommandation : *ne pas produire la feuille Bembéché de l'Atlas 200k*
Le CP valide la proposition : la feuille Bembéché de l'Atlas 200k ne sera pas produite

4^{ème} recommandation : *Les lacs Ounianga doivent apparaître sur la même carte et non sur deux feuilles différentes.*
Les membres du CP demandent la production de la feuille Ounianga Sérir de l'Atlas au 200k (au sud) pour respecter le tableau d'assemblage cartographique, et la production d'une coupure spéciale englobant l'ensemble de la région des lacs Ounianga. La feuille Ounianga Kébir (au nord) ne sera pas produite.

5^{ème} recommandation : *Faible pertinence de la feuille Emi Koussi de l'Atlas 200k*
La pertinence de la feuille Emi Koussi de l'Atlas au 200k n'est pas avérée. Trop peu de données hydrogéologiques sont disponibles qui permettraient d'apporter une valeur ajoutée comparativement à la feuille au 500k produite sur la même région. Les membres du CP acceptent la proposition de ne pas produire cette feuille.

6^{ème} recommandation : *produire une feuille spéciale temporaire sur la région de Faya-Largeau et des palmeraies (zone qui sera à cartographier en phase 2 mais qui représente un intérêt stratégique dès à présent)*
Le CP valide la recommandation du CS, une coupure spéciale et temporaire sera produite sur Faya-Largeau.

7^{ème} recommandation : *3 feuilles au 200k seront produites sur le Tibesti : Bardaï, Aozou et Zouar.*
Le CP valide la recommandation du CS, seuls les feuilles 200k Bardaï, Aozou et Zouar seront produites.

Séance de travail – 2^{ème} partie

5- Plan d'action fin de phase 1

Présenté par Olivier Senegas, Chargé de programme ResEau, UNITAR-UNOSAT (Annexe 5)

Décisions et prises de position

Une session extraordinaire du CP devra se tenir fin mars, début avril 2015 pour valider le ProDoc phase 2 du projet ResEau. Ce ProDoc sera élaboré en concertation avec les différents intervenants à travers des ateliers organisés au Tchad et en Suisse entre janvier et mars.

Le MEH souhaite obtenir des précisions sur les budgets de la contrepartie tchadienne alloués aux missions de terrain. Un détail des coûts estimés pour les 2 missions scientifiques (Borkou et Tibesti) ainsi que présentation des produits à l'Est du pays, sera préparé par le Coordinateur et le Comptable du projet.

Des précisions concernant les effectifs des Master 1 et 2 HydroSIG sont apportés par le représentant du Ministère

de l'Enseignement Supérieur qui informe sur la difficulté d'établir des emplois temps faisant intervenir des enseignants souvent en poste en province. Des sessions sous forme de 'cours-blocs', difficiles à planifier peuvent alourdir temporairement la charge de travail des étudiants.

Le Directeur de Coopération Supplément du BuCo fait part de la demande adressée par le MESRS pour l'obtention d'un support financier additionnel pour assurer le bon déroulement du Master 2 HydroSIG dans la mesure où la moitié de la promotion, à savoir 5 étudiants, sont issus du MEH. La demande est acceptée par le BuCo, sous réserve qu'elle puisse être financée sur le reliquat de budget disponible sur les fonds gérés par UNITAR. Un amendement au contrat ratifié entre l'Université de N'Djaména et UNITAR sera préparé, pour un montant estimé de 20 à 25 KCHF, soit de l'ordre de la moitié de la somme demandée. Le MEH est confiant dans les possibilités de trouver des financements complémentaires qui garantiraient la pérennité de la formation. Il est précisé qu'en phase 2 l'effort devra aussi porter sur la qualité de la formation continue à dispenser aux agents du MEH et du CDIG.

Le Plan d'Action de la fin de phase 1 est accepté par les membres du CP.

6- Evaluation externe du projet par le bureau d'études ASCONIT

Présenté par Yvan Pasteur, DDC

La DDC est très satisfaite par la qualité du rapport, car le temps imparti aux évaluateurs était très court et la tâche très complexe. Six points principaux sont mentionnés :

- 1- La pertinence globale du projet est confirmée par les évaluateurs. L'établissement d'une ressource durable passe par l'amélioration des connaissances.
- 2- La base de données doit être repositionnée au centre du projet. Il faudrait améliorer la qualité de la base de données et renforcer son accessibilité. La production des atlas cartographiques ne doit pas dicter l'agenda.
- 3- Il n'y a pas assez de réflexions sur l'exploitation des données produites et plus largement il n'existe pas de véritable politique de l'eau au Tchad.
- 4- La DDC/BuCo doit s'engager plus fortement dans le secteur de l'eau.
- 5- Le master est un instrument pertinent pour les objectifs du projet et la pérennité de ses résultats.
- 6- Les évaluateurs proposent un transfert progressif du centre de gravité du projet de la Suisse vers Tchad.

Note : il s'agit d'une restitution objective du rapport d'évaluation réalisée par le bureau d'étude ASCONIT, et non d'une interprétation/analyse de la part de la DDC

Prise de position

Faute de temps, et dans la mesure où la majorité des personnes présentes ont assisté à la restitution du rapport d'évaluation organisée fin 2014 à N'Djaména, il a été convenu de focaliser les discussions sur les recommandations proposées par les évaluateurs, plutôt que sur l'évaluation des résultats de la phase 1 du projet ResEau. Les représentants du MEH font toutefois remarquer que le consultant n'a sans doute pas eu connaissance de certains documents concernant la politique sectorielle : loi 16 du SDEA, PSNA.

7- Recommandations des évaluateurs d'ASCONIT

Présentées par Jean-Michel Limat, BuCo (Annexe 6)

Ces recommandations concernent quatre domaines

- 1- La gestion du projet
- 2- Le renforcement des capacités
- 3- La valorisation et la communication
- 4- La synergie avec les autres programmes

Un accent est mis sur certains points notamment :

- Le centre névralgique du projet doit être redirigé au Tchad.
- L'ancrage du projet au sein du MEH doit être effectif.
- La création d'une cellule inter-service de l'eau.
- L'orientation vers un centre de ressources plutôt que vers un centre de documentation.
- L'importance d'un master 'Management de l'eau' en complément du Master HydroSIG.

Décisions et prises de position

En préambule, le Chargé de programme UNITAR précise que pour sa part le rapport d'évaluation intervient très tôt dans ce projet planifié sur le long terme, juste au moment où les premiers résultats commencent à être diffusés. De par la qualité des informations compilées sur les premières cartes produites, le MEH va acquérir une position plus forte au sein de la communauté des acteurs du secteur de l'eau. Combiné au retour progressif des professionnels du MEH ayant suivi le cursus Master HydroSIG et à la mise en opération du CDIG, la Phase 2 du projet sera consacrée au développement des compétences acquises dans le domaine de la GIRE, et au développement des connaissances sur la région centrale du pays. Il remarque aussi que le rapport d'évaluation fait bien de souligner la nécessité d'appuyer institutionnellement le ministère et l'importance d'établir des synergies avec les autres programmes dans le secteur. Il signale aussi qu'il sera nécessaire de renforcer les délégations régionales jouant un rôle essentiel dans la collecte et la mise à jour des données de terrain, ainsi que pour l'utilisation des nouvelles connaissances produites.

Le MEH observe quelques incohérences dans le rapport d'évaluation, et reproche la forme parfois très critique du document. Il regrette que l'évaluateur ne soit pas présent. Le BuCo rappelle que ce rapport d'évaluation n'engage que ses auteurs. L'un des objectifs principaux de ce document est d'identifier des pistes d'amélioration pour la phase 2 du projet, aussi il convient de ne pas s'appesantir inutilement sur le reste.

Il est mentionné par la DDC que l'objet de ce projet n'est aucunement le transfert des connaissances en télédétection et en cartographie y relative. Sur le court/moyen terme "Il n'y a aucune intention de transférer le centre de production du CERN à N'Djaména". Il est toutefois suggéré de voir dans quelle mesure des agents du MEH pourraient se familiariser à certains outils au travers de stages de plus ou moins longue durée dans les locaux d'UNOSAT. Un Comité de Lecture dynamique et consolidé sera en mesure d'assurer une très bonne courroie de transmission entre la Suisse et le Tchad. Comme précisé par le SGA, l'objectif du projet reste de renforcer les capacités dans le but de savoir utiliser les outils et interpréter les connaissances produites, pour in fine fournir de l'eau à la population. "Le débat sur le transfert de la technologie peut attendre".

Pour la phase 2, la priorité de la DDC est d'élargir ses appuis en direction d'un renforcement des capacités nationales tchadiennes à utiliser les nouvelles connaissances produite, pour une gestion durable de l'eau au Tchad.

Conclusions

Le Directeur de Coopération Suppléant du BuCo salue les bons résultats du projet ResEau et rappelle les bonnes perspectives suscitées par le rapport d'évaluation externe.

Le Secrétaire Général Adjoint du MEH clôture la séance, en remerciant pour l'active participation des personnes présentes, et en rappelant que le samedi 17 janvier un atelier de préparation de la phase 2 du projet ResEau, animé par le Chargé de programme ResEau UNOSAT se tiendra au MEH en la présence des principaux responsables du ministère, d'un représentant du MERS et d'un représentant de la DDC.

Participants

Membres du Comité

- **M. Abdoulaye Souleymane Nourène**, Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, République du Tchad, Co-président du Comité de Pilotage
- **M. Jean-Michel Limat**, Directeur de Coopération Suppléant, Bureau de la Coopération Suisse au Tchad, Co-président du Comité de Pilotage
- **M. Moussa Abderamane**, **Responsable académique du Master HydroSIG, Représentant le** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, République du Tchad
- **M. Olivier Sénégas**, Chargé de Programme ResEau, UNITAR-UNOSAT

Absent : Ministère du Plan et de la Coopération internationale

Personnes Invitées

- **M. Djamel Abdel Cherif Neissa**, DG Hydraulique et Assainissement, MEH
- **M. Moussa Tchitchaou**, Directeur des Ressources en eau, MEH
- **M. Ismael Moussa Mohamed**, Géologue à la DRE, au Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique, Coordinateur du projet ResEau
- **Mme Anna Jüstrich**, Cheffe Finance & Administration, *Bureau de la Coopération Suisse au Tchad*
- **M. Telsem Madjastan**, Chargé de Programme, *Bureau de la Coopération Suisse au Tchad*
- **M. Yvan Pasteur**, Chargé de programme Tchad, DDC Berne
- **M. Marc-André Bünzli**, Chef du groupe spécialisé WES, DDC, Membre du Comité Scientifique
- **M. Calvin Ndjoh Messina**, Expert SIG UNOSAT, Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique

Documents diffusés

- Rapport d'avancement et financier du semestre 5
<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad/index.php/gestion-de-projet>
- Plan d'action du semestre 6 et budget prévisionnel
<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad/index.php/gestion-de-projet>
- Procès-verbal de la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage
<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad/index.php/comite-de-pilotage>
- Procès-verbal de la réunion technique du 18 novembre, avec suggestions du Comité scientifique
<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad/index.php/comite-scientifique>
- Termes de référence de la mission scientifique 'Borkou 2015'
<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad/index.php/missions-scientifiques>

Pour rappel, toute la documentation produite par le projet ResEau se trouve sur la page web du projet :

<http://unosat-chad.web.cern.ch/unosat-chad/tchad>